

AVIS N° 161-2019 / DC/BR / DG

TPTG 6,90% 2018-2023

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement anticipé intégral du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo procédera, le 26 janvier 2020, au remboursement anticipé intégral de son emprunt obligataire dénommé « TPTG 6,90% 2018-2023 » et au paiement des intérêts échus, pour un montant global net d'impôt de 44 810 029 580 FCFA (Quarante-Quatre Milliards Huit Cent Dix Millions Vingt-Neuf Mille Cinq Cent Quatre-Vingt FCFA), conformément à l'article 2.2.7.3 (Remboursement anticipé au gré de l'émetteur) de la Note d'Information de l'émission.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : Société Générale Capital Securities West Africa : Plateau Immeuble SGCI Pyramide 1er Etage - 01 BP 1355 Abidjan 01 Tél : 20 20 12 65 ; Fax : 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 27 décembre 2019

Pour le Directeur Général du DC/BR,
Le Directeur de l'Audit Interne,
chargé de l'intérim

